



Vol a l'etalage chez xxxxxxxx, quelle suite?

Par **Fishh**, le **05/04/2019** à **09:32**

Bonsoir, hier avec une amie on a fait une chose qu'on regrette beaucoup. On a tenté de voler des bijoux chez xxxxxx pour une valeur de 80€. Le vigile nous a arrêtées à la sortie et nous a fait ouvrir nos sacs. Il nous a ensuite portées dans une salle à part où on a tout admis et on a donné toute la marchandise, la police n'est pas intervenue. Je précise que nous sommes majeures. Il nous a dit que nos parents allaient recevoir un courriel et il a parlé de tribunal. On nous a demandé nos pièces d'identité et ils les ont photocopiées et ils ont rempli une feuille avec nos noms prénoms dates de naissance, adresse et le montant de la bijouterie. Il nous a ensuite parlé de vol en équipe et de code pénal. En voyant que nous étions vraiment mal et qu'on regrettait vraiment notre geste il nous a dit que nos parents allaient rien recevoir et qu'il voulait juste nous faire peur. Il nous a dit de ne plus retourner dans le magasin et on est sorties. Je voulais savoir ce qu'on risque et si vraiment nos parents ne vont rien savoir.

Par **jodelariege**, le **05/04/2019** à **11:57**

bonjour comment voulez vous qu'on le sache...on n'a pas de boule de cristal rnle vigile a voulu vous faire peur pour que vous ne recommenciez pas ni dans son magasin ni ailleurs..